

Privilège—M. Thacker

chance du siècle de mettre fin à des décennies de confrontations et de disputes qui ont mobilisé le temps et l'énergie des Canadiens.

L'Accord du lac Meech marque le début d'une ère nouvelle et pleine de défis où les Canadiens, libérés des impasses constitutionnelles qui entravent la productivité et sèment la discorde, pourront commencer à bâtir l'avenir. Nous devons absolument saisir l'occasion qui s'offre à nous aujourd'hui.

Je suis convaincu que les conditions et circonstances qui ont abouti au consensus du lac Meech, puis à l'appui plurilatéral du Parlement et de huit assemblées législatives se présentent rarement. C'est pourquoi je reste confiant que les intérêts supérieurs du pays et de ses habitants finiront par l'emporter.

[Français]

L'Accord du Lac Meech, monsieur le Président, est un gage précieux de la volonté des Canadiens et des Québécois de travailler ensemble dans la dignité, dans l'honneur et dans le respect de la spécificité québécoise, à bâtir un avenir commun. Nous ne pouvons ni ne devons nous permettre de rater cette occasion historique.

Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'appuie la proposition de l'honorable députée de Vancouver Centre (M^{me} Campbell) relative à l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Des voix: Bravo!

• (1810)

[Traduction]

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je serais prêt à poursuivre le débat, mais pour vous faciliter les choses, à vous et au Président du Sénat, je propose: Que le débat soit maintenant ajourné.

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le ministre est peut-être sur le point d'en parler, mais je voudrais seulement demander au leader parlementaire du gouvernement sur quoi nos travaux porteront demain. Cette journée sera-t-elle consacrée à la poursuite du débat sur le discours du Trône?

M. Lewis: Monsieur le Président, demain, nous commencerons par nous prononcer sur une motion de voies et moyens. J'ai mentionné dans une lettre à la présidence, dont copie a été transmise à mes collègues de l'opposition, que la Chambre voudrait peut-être entamer le débat de procédure sur un avis de motion qui a été déposé.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je dois dire au leader du gouvernement que nous n'avons reçu aucun avis de lettre de sa part aujourd'hui. Je m'abstiens de commenter pour le moment.

M. le Président: Je dois dire à la Chambre que j'ai reçu avis d'une question de privilège du député de Lethbridge (M. Thacker). Je suis disposé à entendre au moins quelques remarques préliminaires. Si c'est très long, il serait peut-être plus sage que le député remette son exposé à demain.

Toutefois, je veux qu'il soit bien clair pour tous les députés qu'une question de privilège est une question de privilège et qu'elle passe avant toute chose.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'EMBOUTEILLAGE SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

M. Blaine Thacker (Lethbridge): Monsieur le Président, il y a matière à soulever une question de privilège et il convient de le faire le plus tôt possible; dans le cas présent, ma question de privilège a trait à nos autobus verts. Je puis assurer aux députés que, pour des raisons d'urgence familiale, il m'a été impossible d'arriver avant 17 heures. Il m'a fallu prendre un taxi. Quand je suis arrivé à l'Édifice de la Confédération, le timbre sonnait. J'ai donc sauté dans un autobus vert, mais, vu l'embouteillage, ce dernier n'a pas pu passer.

A première vue, il y a là matière à soulever la question de privilège. Je propose le renvoi de la question au comité permanent, car je suis persuadé qu'il serait possible de permettre aux gardes de sécurité en poste à cette heure-là de diriger la circulation. Étant donné que les députés sont mieux répartis de part et d'autre de la Chambre, ce genre de situation pourrait finir par nous poser un problème auquel il conviendrait de parer dès maintenant.

M. le Président: Je remercie le député de nous avoir signalé le problème. De toute évidence, il n'est pas le seul à s'en plaindre. J'étudierai attentivement la question et, aussitôt que possible, je ferai part à la Chambre de ma décision.

M. Gauthier: Monsieur le président, nous pourrions peut-être attendre à demain où nous serons en mesure d'exposer notre point de vue. Je pense que cette question de privilège est effectivement susceptible de revêtir une certaine importance pour les députés.

[Français]

M. le Président: J'accepte certainement la suggestion de l'honorable député.

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je propose: Que la Chambre s'ajourne maintenant.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?